Factsheet

Conseiller en gestion de patrimoine avec brevet fédéral/ AWM®

Le programme couvre les compétences clés nécessaires aux conseillers, à savoir les domaines de la gestion de patrimoine, des instruments financiers, du droit et de la fiscalité.

Public cible

Pour tous les conseillers actifs dans les domaines de l'investment advisory, de la planification financière, de la gestion de patrimoine et du private banking.

Contenu

Gestion de patrimoine

- L'accumulation du patrimoine
- L'accumulation de richesses, discovery, marketing
- La tolérance au risque du client
- Gestion de portefeuille
- Analyse fondamentale et analyse technique
- Analyser et choisir des fonds de placement
- Catégories d'actifs non traditionnelles et de leurs structures
- Investir à l'international
- Données de base sur les solutions de portefeuille
- Gestion des risques d'investissement
- Surveillance et évaluation de la performance du portefeuille
- Investissement durable et socialement responsable

Instruments financiers

- Marché monétaire
- Obligations
- Actions
- Forwards
- Futures
- Options
- Fonds
- Produits structurés

Droit

- Exercice d'une activité de prestataire financier
- Acquisition / démarchage d'un client
- Processus d'acceptation d'un client
- La dimension d'investissement d'un client
- Ouverture d'une relation d'affaire avec un client
- Mandats de gestion
- Utilisation de produits financiers
- Droit administratif et pénal : règles applicables
- Litiges entre les clients et la banque
- Règles spécifiques aux interactions avec d'autres intermédiaires

Fiscalité

- Modèle de revenus standard
- Calcul de revenus imposables issus d'instruments financiers assimilés aux actions et aux obligations
-

Admission

La formation se fait en cours d'emploi, pour être admis aux examens de brevet un minimum d'expérience professionnelle dans le secteur financier est requis :Apprentissage/maturité 3 ans

Apprentissage/maturité	3 ans
Licence d'une haute école	2 ans
Maîtrise universitaire	1 an

Forme

Distance-learning, début à tout temps

Durée

Environ 200-300 heures (pour conseillers sans expérience), s'adapte en fonction de la formation et de l'expérience antérieure.

Examen

Forme	2 examens, dont un avec questions à choix multiples et un avec questions ouvertes
Dates	juin, novembre

Certifications et reconnaissance

Brevet fédéral de conseiller en gestion de patrimoine et Associate Wealth Manager AWM®, reconnu sur le plan international. L'utilisation du titre AWM est soumise à l'adhésion à la Swiss Financial Analysts Association SFAA.

« Le programme transmet les connaissances de base complètes en gestion de patrimoine »

Lieux

Examen	Genève, Zurich

Langues

Matériel d'étude	plateforme d'apprentissage en anglais Scripts par chapitre (pdf) disponibles en français, allemand, anglais
Examen	français, allemand, anglais, italien

Coûts

Course de formation	CHF 4'600
Examen	CHF 1'300

La Confédération rembourse 50% des coûts de la formation aux étudiants (conditions voir www.sbfi.admin.ch). Les coûts de l'examen de CHF 1'300 ne font pas l'objet du remboursement.

Pour tout question ou renseignement complémentaire

AZEK
Feldstrasse 80
8180 Bülach

✆ +41 (0)44 872 35 35
✉ info@azek.ch
www.azek.ch